

SECTION 1 : IDENTIFICATION

Nom du produit : Crimson® Num. Unité/ID de produit : 10121195, 10128017, 1411013 Nom commun : Conditionneur d'eau Description chimique : Conditionneur d'eau à base de sulfate d'ammonium Utilisations recommandées : Conditionneur d'eau – Voir l'étiquette du produit pour toutes les instructions d'utilisation. Restrictions d'utilisation : Consulter l'étiquette du produit pour les éventuelles restrictions d'utilisation.		
Fabriqué pour : WINFIELD SOLUTIONS, LLC P. O. Box 64589 St. Paul, MN 55164-0589, É.-U.	Fournisseur initial : WINFIELD UNITED CANADA, ULC 101-302 Wellman Lane Saskatoon, Saskatchewan S7T-0J1, CAN 1-306-249-5112	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE MÉDICALE : 1-877-424-7452 (24 hrs)
EN CAS D'URGENCE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPOSITION, OU D'ACCIDENT, APPELER LE : CHEMTREC 1-800-424-9300 (24 heures)		

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU D'URGENCE : Liquide vert à l'odeur légèrement sucrée. Provoque une irritation des yeux. Peut être nocif s'il est avalé.			
EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ : Yeux : Provoque une irritation des yeux. Peau : Peut provoquer une légère irritation de la peau. Inhalation : L'inhalation peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures. Ingestion : Peut être nocif s'il est avalé. L'ingestion peut provoquer des troubles gastriques, ou une ulcération du tube digestif et des diarrhées. Conditions préexistantes : Des problèmes respiratoires préexistants peuvent être aggravés par une exposition à la brume. Effets à long terme : Aucune connue			
Cancérogénicité	NTP : Non listé	CIRC : Non listé	OSHA : Non listé
CLASSIFICATION DU SIMDUT 2015 : Irritation oculaire catégorie 2B			
MENTION D'AVERTISSEMENT : ATTENTION			
MENTIONS DE DANGER : Provoque une irritation des yeux.			
Pourcentage du produit avec une toxicité inconnue : 0,07 %			
CONSEILS DE PRUDENCE : Prévention : Se laver les mains soigneusement après manipulation. Intervention : En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Entreposage : Se reporter à la section 7 pour des informations relatives à l'entreposage. Élimination : Se reporter à la section 13 pour des informations relatives à l'élimination.			

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	% (pds)	Num. Rég. CAS.
Sulfate d'ammonium	34,0 %	7783-20-2
Se reporter à la Section 8 où sont présentées les limites d'exposition.		

SECTION 4 : PREMIERS SOINS

Inhalation : Déplacer la personne de la zone contaminée vers l'air frais et aider à la respiration si nécessaire. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Ingestion : Consulter un médecin ou un centre antipoisons pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir, sauf si cela est demandé par un centre antipoisons ou un médecin. Ne pas faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Suite à la page suivante

Yeux :	Rincer les yeux à l'eau propre pendant au moins 15 minutes. Soulever les paupières pour faciliter l'irrigation. Retirer les lentilles de contact après 5 minutes le cas échéant, et continuer de rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Peau :	Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau. Rincer la peau à l'eau, et laver avec du savon et de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser du dioxyde de carbone ou de la poudre extinctrice pour les petits incendies, et du jet diffusé ou de la mousse pour les grands incendies.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH/MSHA et une tenue de feu complète. Endiguer la zone pour empêcher les écoulements et la contamination des sources d'eau. Éliminer plus tard l'eau ayant servi à maîtriser l'incendie. Éviter de respirer des vapeurs; rester dos au vent.

Produits de combustion dangereux : Trioxyde de soufre et ammoniac

Risques d'inflammabilité et d'explosibilité spéciaux : Ce produit fait de la mousse quand il est mélangé avec de l'eau.

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles : Se référer à la section 8 pour les équipements de protection individuelle à porter pendant le confinement et le nettoyage d'un déversement de ce produit.

Précautions environnementales : Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts publics ou les cours d'eau.

Méthodes de confinement : Contenir le liquide déversé en endiguant la zone avec du sable ou de la terre.

Méthodes de nettoyage : Couvrir le déversement confiné avec un matériau absorbant inerte comme du sable, de la vermiculite, ou un autre matériau approprié. Aspirer, écopier, ou balayer le produit et le placer dans un contenant pour l'éliminer. Ne pas replacer le produit déversé dans le contenant d'origine.

Autres informations : Aucune connue

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation : Assurer une ventilation suffisante. Nettoyer immédiatement les déversements qui surviennent pendant la manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Une bonne hygiène personnelle est recommandée après avoir été en contact avec ce produit, particulièrement avant de manger, de boire, de fumer, d'utiliser les toilettes ou de s'appliquer des produits cosmétiques.

Entreposage : Entreposer dans un endroit frais et sec hors de portée des enfants, et à l'écart des produits alimentaires et de la nourriture pour animaux, dans une zone éloignée des substances incompatibles. Protéger les emballages de tout dommage physique. Protéger contre l'exposition au feu. Maintenir le produit à une température supérieure à la température minimale d'entreposage.

Température minimum d'entreposage : 4 °C (40 °F)

SECTION 8 : MEASURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Lignes directrices relatives à l'exposition			
Composants :	PEL OSHA	TLV ACGIH	REL NIOSH
Aucun composant n'a de directives relatives à son exposition.			
Protection respiratoire : Dans la plupart des conditions bien ventilées, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire.			
Contrôles techniques : Ventilation locale : Fournir des systèmes de ventilation par dépression généraux ou localisés pour maintenir les concentrations dans l'air sous les PEL OSHA ou d'autres limites d'exposition spécifiées. Une ventilation par dépression localisée est préférable.			
Gants de protection : Porter des gants de protection contre les produits chimiques pour éviter l'exposition de la peau.			
Protection des yeux : Pour éviter tout contact avec les yeux, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques ou des lunettes de sécurité et un écran facial complet. Les lentilles de contact ne sont pas des dispositifs de protection des yeux. Un lavage d'urgence des yeux ou un approvisionnement en eau doivent être facilement accessibles dans la zone de travail.			
Autres vêtements ou équipements de protection : Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long et des chaussures avec des chaussettes pour éviter le contact avec la peau.			
Pratiques de travail/d'hygiène : Ne jamais manger, boire, ni fumer dans les zones de travail. Une bonne hygiène personnelle est recommandée après avoir été en contact avec ce produit, particulièrement avant de manger, de boire, de fumer, d'utiliser les toilettes ou de s'appliquer des produits cosmétiques.			

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide	Densité relative (H ₂ O=1) :	1,253
Pression de vapeur (mm Hg) :	Non déterminé	Point de fusion/Point de congélation :	Non déterminé
Densité de vapeur (Air=1) :	Non déterminé	Limite/Point d'ébullition :	Non déterminé
Solubilité dans l'eau (pds %) :	Soluble	pH :	6,3
Viscosité :	Non déterminé	Point d'inflammabilité :	> 93,3 °C (200 °F)
Aspect et odeur :	Liquide vert à l'odeur légèrement sucrée		

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Aucune connue
 Stabilité chimique : Ce produit est stable à température et pression ambiante, et dans des conditions normales d'entreposage et de manipulation.
 Possibilité de réactions dangereuses : Ne se produira pas
 Conditions à éviter : Températures inférieures à 4 °C (40 °F).
 Substances incompatibles : Les comburants, les bases, les chlorates, et les nitrates puissants
 Produits de décomposition dangereux : Trioxyde de soufre et ammoniac

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË
 Effets sur les yeux : Provoque une irritation des yeux (selon des données tirées d'un produit similaire en substance).
 Effets sur la peau : Peut provoquer une légère irritation de la peau. DL50 estimée > 3 g/kg
 Effets aigus par inhalation : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures.
 Effets aigus par voie orale : DL50 estimée > 4 800 mg/kg
 Toxicité pour organe cible spécifique : Aucune connue

TOXICITÉ CHRONIQUE
 Effets chroniques : Aucune connue
 Cancérogénicité : Aucune connue
 Mutagénicité : Aucune connue
 Tératogénicité : Aucune connue
 Toxicité pour la reproduction : Aucune connue

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ :
 Yeux : Provoque une irritation des yeux.
 Peau : Peut provoquer une légère irritation de la peau.
 Inhalation : L'inhalation peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures.
 Ingestion : Peut être nocif s'il est avalé. L'ingestion peut provoquer des troubles gastriques, ou une ulcération du tube digestif et des diarrhées.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

RÉSUMÉ DE L'EFFET SUR L'ENVIRONNEMENT : Ce produit ne devrait pas être nocif dans les quantités recommandées.

DONNÉES D'ÉCOTOXICITÉ :
 Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons : Non déterminé
 Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques : Non déterminé
 Toxicité aquatique : Non déterminé
 Toxicité aiguë et prolongée pour les oiseaux : Non déterminé
 Toxicité pour les abeilles : Non déterminé

EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT :
 Absorption par le sol/Mobilité : Non déterminé
 Persistance et dégradabilité : Non déterminé
 Potentiel de bioaccumulation : Non déterminé
 Autres effets indésirables : Non déterminé

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Déchets : Éliminer conformément aux lois et aux règlements applicables fédéraux, provinciaux et locaux.
Contenant : Rincer trois fois et recycler le contenant, ou éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT (É.-U. Terrestre) : Non réglementé
IMDG (Mer) : Non réglementé
IATA (Air) : Non réglementé
TMD (Canada) : Non réglementé

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Inventaire du TSCA : Tous les composants sont listés dans l'inventaire du TSCA ou en sont exemptés.
Liste intérieure des substances : Tous les composants sont listés dans la LIS.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

CLASSEMENT DES DANGERS NFPA	Santé	2
	Inflammabilité	0
	Réactivité	0
	4= Sévère 3= Élevé 2= Modéré 1= Léger 0= Minime	

Renonciation : Les informations présentées dans le présent document sont basées sur les données disponibles auprès de sources fiables, et sont exactes au meilleur de la connaissance de Winfield Solutions. Winfield Solutions, LLC ne fait aucune garantie, expresse ou implicite, concernant la précision des données ou des résultats obtenus par l'utilisation de ce produit. Aucun élément du présent document ne peut être interprété comme la recommandation d'une pratique ou d'un produit en violation d'une loi ou d'un règlement. L'utilisateur est seul responsable pour déterminer la pertinence d'un matériau ou d'un produit dans une application spécifique et pour adopter des mesures de sécurité appropriées. Nous déclinons toute responsabilité en cas de blessures ou de dommages suite à une mauvaise utilisation du matériau ou du produit décrit dans le présent document.

Date de révision : 18 septembre 2017 **Remplace le document en date du :** 23 mars 2017
Sections révisées : 1